

Romain Baubry, six mois au cœur de l'affaire Colonna

Le député a travaillé pendant six mois à la commission d'enquête mise en place suite à l'assassinat d'Yvan Colonna en prison en mars 2022. Après les conclusions du rapport, il raconte son expérience.

LE 30 MAI dernier, la commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur les dysfonctionnements au sein de l'administration pénitentiaire et de l'appareil judiciaire ayant conduit à l'assassinat d'Yvan Colonna, agressé le 2 mars et décédé le 21 mars 2022, rendait son rapport. Une commission hautement symbolique et scrutée de près car on peut se souvenir de l'épisode de fièvre intense qui avait suivi en Corse après la mort d'un des détenus les plus connus de France, qui purgeait une peine de perpétuité à la maison centrale d'Arles pour le meurtre du Préfet Claude Erignac.

Romain Baubry, député de la 15^e circonscription (RN), a fait partie pendant 6 mois de cette commission composée de 28 députés, représentant les groupes parlementaires (le Rassemblement national avait 5 places). Six mois de travaux pendant lesquels le Sénassais a participé à plus de 30 auditions. Soit près de 80 personnes au total entendues dont l'ancien Premier ministre Jean Castex, des anciens ministres de la justice, des hauts fonctionnaires, des syndicats, des surveillants de prison etc.

«Un panel très large qui nous a permis de faire un tour d'horizon complet de la problématique», apprécie Romain Baubry. Le rapport rendu le 30 mai a



Romain Baubry, ici lors d'une intervention dans l'hémicycle.

été sans concession, pointant du doigt la «sévérité» du traitement carcéral d'Yvan Colonna, la «gestion erratique» dont a bénéficié Franck Elong Abé, l'auteur de l'agression mortelle. Sans oublier que l'accusé, radicalisé, condamné dans un dossier terroriste, n'est pas passé par un quartier d'évaluation de la radicalisation et a pu travailler au service général de la centrale d'Arles.

«UNE FAILLITE COLLECTIVE»

Les défaillances de cette dernière ont aussi été listées, notamment celle ayant conduit à laisser seul Franck Elong Abé plus de dix minutes avec Yvan Colonna. «Ce rapport permet clairement de

pointer du doigt les responsabilités de l'État et de l'administration pénitentiaire, selon le député de la 15^e circonscription. C'est une faillite collective des politiques, de l'administration et des services de renseignement. Cette commission a permis d'établir que le drame n'est pas que la conséquence d'une faute d'un simple agent pénitentiaire, comme on a voulu nous le faire croire au tout début».

«PAS DE SECTARISME ENTRE DÉPUTÉS»

Romain Baubry sait de quoi il parle, il a travaillé pendant 5 ans dans l'administration pénitentiaire, étant notamment affecté à Arles. «Et à l'époque, il y a 10 ans déjà, je dénonçais au sein

du syndicat dont je faisais partie le manque de personnels et de moyens».

Car il le martèle, «on ne peut pas mélanger des détenus radicalisés avec des détenus de droit commun. Certains détenus atteints de troubles psychiatriques n'ont aussi rien à faire dans des prisons classiques. Ce qui s'est passé à Arles est un problème structurel que vivent les autres centres de détention. On se doit d'avoir une gestion adaptée aux profils des détenus».

Député depuis un an, Romain Baubry aura beaucoup appris d'une participation à une commission d'enquête. «Le travail a été mené de manière transpartisane. Les échanges ont toujours été fluides entre nous, il n'y a pas eu de sectarisme entre les députés. On a tous travaillé pour l'intérêt général, pour faire éclater la vérité. Quand on travaille ensemble, cela fonctionne au-delà des appartenances politiques».

Le Sénassais (aussi élu d'opposition au conseil municipal de Sénas) ne compte pas en rester là. Il demande depuis des mois une mission d'information sur les suicides au sein des forces de l'ordre. «Pour l'instant, on m'a refusé l'ouverture d'une commission d'enquête. Mais je ne suis pas du genre à lâcher».